

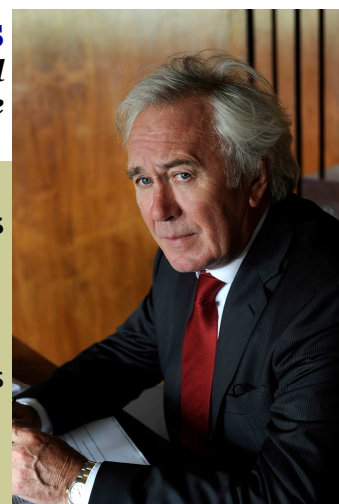


Février 2010, c'est le mois des médias pour Parthenia : deux reportages radio sur France Inter et Radio Nova, un autre à venir sur RMC, un reportage télé sur Canal+ (voir au dos). Parallélisme des formes oblige, Monsieur Jean-Luc HEES, grand journaliste et Président du premier groupe radiophonique français : Radio France, a bien voulu répondre à nos deux questions et nous le remercions vivement. A chacun son tour !

Pour rester dans la même tonalité, nous vous présentons notre partenaire ARKA Photo Lab, qui innove par son positionnement et s'adresse aux particuliers, mais aussi aux professionnels.

Editorial

François Beauchêne

Deux question à ...**Jean-Luc HEES****Président Directeur Général
Radio France**

Radio France, c'est 7 chaînes de radios et 4 formations musicales, soit 11 grosses PME avec un seul patron : quelle est votre recette pour préserver les valeurs du Groupe ?

Radio France est le premier groupe radiophonique français, avec ses sept radios disponibles sur tous les supports (France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, France Musique, Fip et Le Mouv'), plus de 13,3 millions d'auditeurs quotidiens et un réseau à la fois national et de proximité.

Radio France, ce sont 7 chaînes à l'identité forte et dont les programmes font aujourd'hui référence.

C'est également l'entreprise culturelle de référence en France à travers la richesse des programmes de ses chaînes et l'activité de ses quatre formations musicales (l'Orchestre National de France, l'Orchestre Philharmonique, le Chœur et la Maîtrise de Radio France).

Mon rôle est d'assurer cette exigence culturelle, de laisser s'exprimer la diversité et la complémentarité des radios, de ces "11 PME", tout en assurant une cohérence de groupe ; Radio France est une grande et belle maison qui a beaucoup d'ambitions et de respect pour ses publics. J'ai de nombreux projets pour elle.

Je fais confiance à l'ensemble des collaborateurs de la maison et à leur savoir-faire pour défendre les valeurs et les missions de service public qui sont les nôtres : **pluralisme, diversité, indépendance, honnêteté dans nos missions éducatives, culturelles et sociales.**

Pour assurer la cohérence du Groupe Radio France est-il nécessaire de centraliser certaines fonctions transversales, comme par exemple les ressources humaines ?

Radio France, c'est plus de 4000 personnes, de différents métiers et de différents horizons. Radio France, c'est comme une "microsociété" en soi, une grande communauté. Notre but est de protéger les personnes, de valoriser les potentiels, d'optimiser les structures.

Nous croyons tous en notre entreprise et aux perspectives qu'elle nous offre, quelle que soit la position que nous occupons.

Pour assurer de la cohérence, il existe, au sein de Radio France, une seule Direction des Ressources humaines et du Dialogue social, qui permet d'assurer une cohésion sociale et solidaire au sein de l'entreprise. Elle exerce à la fois une fonction de direction du personnel et une fonction d'assistance et de conseil auprès des unités de Radio France dans leurs décisions gestionnaires. Elle vient donc en appui de l'ensemble des chaînes et des directions de Radio France : c'est à dire qu'elle aide ainsi dans le choix des personnes recrutées à l'interne et à l'externe, dans la compréhension et l'apport de solutions juridiques mais aussi dans la gestion de carrières.

*Crédit Photo : Christophe Abramowitz***Message personnel**

QUAI N°5 revisite les classiques...Embarquement immédiat ! Si un train peut en cacher un autre, un compositeur peut aussi en cacher un autre ! QUAI N°5 relève le défi de mêler Bach à la musique brésilienne ou Mozart au style yiddish. CD album dans les bacs depuis le 1er février 2010. Concerts les 30, 31 mars et 1er avril 2010 à l'Européen.



Plein feu sur ARKA

Une stratégie gagnante : se positionner sur des axes de développement innovants ou délaissés par la concurrence

L'environnement dans lequel les entreprises doivent se positionner est de plus en plus concurrentiel. Elles doivent constamment rechercher des axes de développement innovants répondant à l'évolution de la demande des consommateurs, dans des services où la concurrence n'a pas une présence trop envahissante. Et cela est vrai quelque soit la taille de l'entreprise.

Un axe qui revient de façon récurrente, sans être réellement satisfait, est la demande pour un conseil de qualité à l'écoute des besoins exprimés par les clients, professionnels ou amateurs

C'est l'orientation qu'a choisi **Arka, laboratoire photo professionnel**, pour développer son activité. Cette entreprise accompagne chaque client, qu'il soit professionnel, amateur averti, ou simple photographe occasionnel, pour guider ses choix techniques et lui garantir une **mise en valeur de ses images** tant argentiques que numériques. Cette stratégie lui permet de créer des relations commerciales pérennes avec chacun d'entre eux.

Arka propose une large gamme de prestations :

- ➔ **Développement argentique** professionnel pour images aux couleurs irréprochables révélant tout le potentiel des prises de vue.
- ➔ **Tirages argentiques traditionnels** sur papier baryté ou Cibachrome pour un modelé tout en nuances.
- ➔ **Services de scanérisation** pour tous types de documents.
- ➔ **Tirages numériques toutes dimensions** dans les deux technologies, argentique et jet d'encre, accompagnés des prestations amont de retouche et d'équilibrage de la chromie, ainsi que des prestations traditionnelles de finition, contre-collage et encadrement.
- ➔ **Edition de livres photographiques** en micro-édition avec une qualité n'ayant rien à envier à l'édition traditionnelle. Pour réaliser la mise en page, **Arka** offre le logiciel **ArkaBook**, un logiciel d'édition convivial et performant. Ce logiciel est téléchargeable gratuitement depuis le site : www.arkalab.com.

contact : 52 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris - Tel : 01 43 25 79 72 - e-mail : contact@arkalab.com
site : www.arkalab.com

Le savez-vous ?

L'entrepreneur individuel à responsabilité limitée

L'Assemblée Nationale a adopté en première lecture le 17 février 2010 le projet de loi sur l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée.

Monsieur **Hervé NOVELLI** a annoncé la mise en place, avec les organismes publics de financement des PME et des artisans (Oséo et la SIAGI), de mécanismes de garantie à destination des entrepreneurs individuels pour faciliter leur accès au financement bancaire.

Ainsi, Oséo proposera des garanties aux banques, en les conditionnant à l'absence de toute caution bancaire sur le patrimoine personnel. En cas de choix du statut de l'EIRL, le chef d'entreprise se verra donc protégé sur tout son patrimoine personnel.

Le projet de loi sera examiné au Sénat à partir du 6 avril 2010. Procédure accélérée oblige, une commission mixte paritaire se réunira le cas échéant, après le vote du Sénat, pour que la réforme soit opérationnelle dès le 1er janvier 2011.

Retrouvez toutes nos lettres d'information sur notre site internet : http://www.parthenia.fr/Lettre_info.html

Parthénews

Formation garde à vue Parthenia et The Coach Dans les médias



Le 13 février 2010
Emission **Eclectik**
Présentée par Rebecca Manzonni
Ecouter notre passage :

<http://www.parthenia.fr/Documents/Eclectik.mp3>



Emission **Combat** du 24 février 2010
Présentée par Mathilde Serrell
Ecouter notre passage :

http://www.parthenia.fr/Documents/Radio_Nova.mp3



Le 27 février 2010 à 12H45
Emission **L'effet Papillon**
Présentée par Daphné Roulier

Prochainement sur...

